

Fleuriste- CAP Blocs 1 & 2

Programme de formation détaillé

Contexte et présentation de la formation

Le fleuriste :

- Propose à la vente une grande diversité de végétaux, de parfums, de formes et de couleurs. Ses compositions et ses bouquets accompagnent chaque événement important de la vie (mariage, naissance, deuil...) et du calendrier (1^{er} mai, fêtes des mères, Noël...)
- S'organise et assure la gestion de la boutique (suivi des commandes, des stocks, recettes...).
- Travaille le plus souvent debout, dans un local froid (13 °C en moyenne) et humide, pour conserver aux fleurs leur fraîcheur. Il fait souvent de longues journées.
- Doit être organisé et créatif, avoir le sens artistique, de solides connaissances en botanique et en horticulture, savoir s'adapter aux personnes et aux situations.



Le contenu de cette formation est basé sur le référentiel de certification du CAP Fleuriste* (RNCP38400)** en particulier sur les blocs de compétences n°1 Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale et n°2. Vendre, conseiller le client et mettre en valeur l'offre

Organisme certificateur : Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

** Date d'échéance de l'enregistrement : 31-12-2028

Public et Pré-requis

Toute personne souhaitant réinvestir les compétences acquises dans le cadre de cette formation professionnelle, conformément à l'Article L6311-1 et à l'Article L6323-6 du Code du Travail et qui satisfait aux pré-requis listés ci-après :

- Avoir un minimum de connaissances sur le métier visé et un projet professionnel en lien avec la formation
- Être suffisamment autonome pour se présenter en candidat libre à l'examen : niveau en français suffisant, autonomie pour entretenir et développer les compétences acquises en formation et s'inscrire à l'aide de la procédure fournie par nos soins.
- Ne pas avoir de contre-indications médicales avec l'exercice du métier

Objectifs de la formation

Cette formation a pour objectifs de permettre au stagiaire de :

- Appréhender concrètement le métier de fleuriste
- Mettre en pratique les techniques de réalisation de compositions florales et de ventes
- Acquérir les compétences visées par le bloc 1 du référentiel du CAP : Préparer les produits, les végétaux et réaliser une composition florale

Réceptionner, préparer, stocker :

- Contrôler la quantité et la qualité des végétaux et des produits (à la réception)
- Préparer les végétaux et les produits en vue de leur stockage et /ou de leur transformation
- Entretenir les végétaux et les lieux de stockage et/ou de transformation
- Mettre à disposition les végétaux et les produits en fonction de leur nature et de leur état, des ventes prévisionnelles

- Acquérir les compétences visées par le bloc 2 du référentiel du CAP : Vendre, conseiller le client et mettre en valeur l'offre

Vendre, conseiller et fidéliser :

- Accueillir le client
- Identifier les besoins du client
- Argumenter et conseiller
- Proposer des services et conseiller les clients
- Conclure la vente
- Participer à l'actualisation du fichier client
- Prendre en compte les réclamations courantes et les transmettre au responsable

- Contrôler et transmettre les résultats de l'inventaire au responsable

- Nettoyer suivant les consignes d'hygiène et de sécurité

Transformer et confectionner :

- Analyser le travail à réaliser
- Organiser le travail selon la commande à traiter
- Appliquer les différentes techniques
- Vérifier l'adéquation entre le travail réalisé et la commande
- Remettre en état le plan de travail

- Participer au développement des ventes et à des opérations de publicité

- Réaliser des livraisons

Mettre en valeur l'offre :

- Valoriser les végétaux, les produits et les lieux de vente
- Participer aux manifestations événementielles ou promotionnelles

Contenu / Programme

Le programme est susceptible d'être adapté par le formateur. Il se peut donc que certains éléments du programme soient rapidement parcourus pour en approfondir d'autres.

Module 1 : : Préparation et confection d'une production florale

- Visite de l'atelier et consignes de sécurité
- Préparation des végétaux et des produits en vue de leur stockage et/ou de leur transformation
- Notions de botanique : sol, feuilles, racines, anatomie des végétaux, maladies et traitements, cellules végétales, fruits, pollinisation et structure d'une fleur
- Techniques du croquis végétal pour préparer la réalisation d'un bouquet ou d'une composition
- Notions de bases sur les textures, le vocabulaire lié aux techniques de l'art floral
- Apprentissage asymétrie, symétrie et géométrie dans l'espace
- Les trois styles en fleuristerie : décoratif, linéaire et végétatif
- Identification des symboliques (des couleurs, des fleurs...) et les grandes occasions : mariages, baptêmes, deuils...
- Entretien, maintien des végétaux et des produits
- Approvisionnement de l'espace de vente
- Nettoyage des zones de réception et de stockage
- Réception et mise à l'eau des végétaux
- Normes, qualité, achats, produits
- Solution et traitement de l'eau
- La préparation des végétaux, des matériaux, moussage des supports
- Création de structure végétale (vivant ou sec)
- Préparation des végétaux, des matériaux, moussage des supports
- Confection de bouquet / Exécution des « travaux courants » :
 - bouquets liés à la main de style décoratif
 - arrangements piqués de style décoratif
 - assemblages de végétaux racinés de style décoratif selon les différentes techniques
 - montage et collage de végétaux et accessoires pour un assemblage simple
- Réalisation d'emballages et vérification de l'adéquation de la réalisation avec la commande

Module 2 : Vente, conseil et mise en valeur de l'offre

- Accueil du client au magasin, au téléphone
- Écoute et recherche des besoins du client
- Réponse à la demande du client, argumentation sur les végétaux et produits complémentaires, conseil du client
- Propositions de services liés au produit (conseils conservation, entretien, emballage, livraison)
- Techniques de ventes
- Mise en valeur et facteurs d'ambiance
- Participation à la mise en place des produits en magasin
- Participation à la réalisation d'une vitrine
- Étiquetage et tarifs
- Maintien des végétaux et production en état de vente
- Participation aux événements et manifestations commerciales : 1er mai, fête des mères, Noël...

Préparation aux examens et bilan de formation :

- Analyser des sujets et se mettre en situation d'examen :
 - EP1 - Préparation et confection d'une production florale
 - EP2 - Vente, conseil et mise en valeur de l'offre (dont conseils pour réaliser le dossier à présenter au jury)
- Corriger pour savoir auto-évaluer son travail, comprendre ses erreurs, ce qu'il faut améliorer pour progresser
- Bilan de la formation et conseils pour la suite

Durée : 70h sur 10 jours en continu ou en discontinu 5j x2+ (en option) 1 à 14 semaines en stage en entreprise

Dates : à définir

Effectifs : à définir

Horaires : à définir

(les horaires sont susceptibles d'être modifiés)

Semaine 1 : mardi au samedi > 5j

Semaine 2 : lundi /mardi au vendredi /samedi > 5 j

Lieu : à définir

Tarifs : 2800€ net de taxe par participant



A noter : Il existe **diverses sources de financements** (CPF, France Travail, OPCO...)

en fonction de votre situation ou celle de votre entreprise,

Consultez-nous pour en savoir plus.

service-clients@passpassion.fr

En option stage en entreprise

Sur demande avant l'entrée en formation, nous pouvons intégrer à votre parcours : une ou deux périodes de stage en entreprise. Nous pouvons vous fournir 2 conventions de stage d'une durée de 7 semaines maximum chacune :

- Soit 1 convention = 7 semaines de stage maximum pour des semaines de 35h = soit max. 245h ;
- Soit 2 conventions = 14 semaines de stage maximum (2 x 7 semaines) dans 2 entreprises différentes = soit max. 490h (245h x2)

Il s'agit de périodes en milieu professionnel ou stages en entreprise non-rémunérés. Utiles pour développer vos compétences et enrichir votre réseau, les stages participent à la réussite de votre parcours de formation et de votre projet professionnel.

La recherche d'une ou plusieurs périodes en entreprise est à votre discrétion et relève de votre responsabilité. Pour vous aider, nous vous fournissons notamment un lien vers un site qui répertorie les entreprises accueillantes, il dispose d'un moteur de recherche par secteurs d'activité et par lieux. Vous pouvez effectuer une ou plusieurs semaines de stages dans toute entreprise vous permettant :

- d'appréhender concrètement la réalité des contraintes économiques, humaines et techniques de l'entreprise ;
- de comprendre l'importance de l'application des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement ;
- de mettre en application les différentes techniques de bases du métier de Fleuriste

Autres informations importantes :

- o Possibilités de prendre les repas sur place suivant le lieu de la formation

Equipe Pédagogique & Administrative

L'équipe Passpassion vous accompagne, tout au long de votre parcours de formation.

Standard : 07 56 80 41 24 - service-clients@passpassion.fr

A la suite de la signature de votre contrat de formation ou de votre convention de formation, nous vous transmettons notre livret d'accueil avec les coordonnées de l'équipe et des informations utiles pour la réalisation de votre formation et de vos projets professionnels.

Profil du formateur intervenant sur cette formation : Vous serez formé auprès d'un formateur ou d'une formatrice dans son atelier. Un(e) artisan(e) professionnel(le) spécialisé(e) dans le métier sur lequel vous allez être formé.

Modalités et délais d'accès

Entretien de positionnement préalable à l'entrée en formation : concrètement, vous vous entretenez avec un membre de l'équipe de PASSPASSION, afin de vérifier les pré-requis et afin de vérifier également que cette formation correspond bien à vos besoins. Il est réalisé en amont de la formation. Il nous permet aussi d'individualiser votre parcours de formation si nécessaire.

Délai d'inscription : 3 semaines minimum avant le démarrage de la formation

Modalités et méthodes pédagogiques

Nous co-construisons les programmes de formation et les supports de formation avec nos formateurs et formatrices. Ils s'engagent également à suivre notre politique qualité pour assurer le bon déroulement de votre parcours de formation.

Formation en présentiel et en atelier :

Avec une approche pédagogique active et individualisée dédiée aux adultes, nos formations se déroulent :

- systématiquement en petit groupe ce qui favorise la pratique, les échanges, les feedbacks et les conseils personnalisés.
- dans un environnement professionnel ce qui permet à chacun d'apprendre dans de bonnes conditions (rythme, matériel...) et de développer efficacement de nouvelles compétences professionnelles.

Auto-formation et apprentissage expérientiel

Vous êtes l'acteur principal de la réussite de votre parcours de formation et de vos projets. Dans le livret d'accueil, vous trouverez des conseils pour tirer le meilleur de vos expériences. A l'issue de la formation, vous saurez vous auto-évaluer. Ainsi vous pourrez continuer à développer vos compétences en autonomie. Nous vous transmettrons une fiche Ressources avec notamment l'accès au Drive PASSPASSION, à des liens vers d'anciens sujets d'examens et à d'autres ressources complémentaires à la formation en présentiel. Le temps d'auto-formation sur la théorie et l'entretien des gestes techniques appris en présentiel est estimé entre 400h et 800h, il varie en fonction de vos pré-acquis et de la régularité de votre travail jusqu'au passage des épreuves.

Modalités de suivi et évaluation des acquis

- o En amont de la formation : entretien de positionnement pour vérifier les pré-requis suivis d'une phase d'auto-positionnement sur la base du référentiel du CAP
- o En cours de formation : plusieurs évaluations sont réalisées tout au long de la formation afin que l'apprenant puisse évaluer sa progression. Les situations d'évaluation peuvent être individuelles ou collectives et être de plusieurs types : QCM, Travaux pratiques (analyse de la mise en œuvre des savoir-faire sur la base du référentiel du CAP), Examen blanc.
- o A la suite de la formation : entretien de fin de formation afin d'évaluer les apports de la formation pour votre projet
- o Délivrance d'une attestation de formation récapitulant les compétences acquises au cours de la formation.

- Suivi post-formation 6 à 12 mois après la formation via un questionnaire en ligne pour évaluer les bénéfices retirés de cette formation et pour savoir où vous en êtes dans la réalisation de vos projets.

Rappel : Il appartient au stagiaire de se présenter en candidat libre à tout ou partie des épreuves du CAP.


Présentation aux examens du CAP

Pour les stagiaires dont la formation est financée partiellement ou en totalité par un dispositif de financement public (CPF, Transition pro), le passage du CAP est exigé par les financeurs.

Il appartient au stagiaire de s'inscrire en candidat libre courant octobre-novembre à l'examen auprès de l'académie de son lieu de résidence. (la procédure est dans le livret d'accueil que nous vous fournissons)

Inclusion et accessibilité aux personnes en situation de handicap

Chez PASSPASSION, nous veillons à l'égalité des chances en permettant à chacun de se former en fonction de ses capacités et de ses besoins. Nous nous engageons donc à :

- 
- Assurer l'égalité de traitement des candidatures, favoriser l'accès et proposer les aménagements de formation aux personnes en situation de handicap pour individualiser et sécuriser votre parcours de formation.
 - Réorienter si nous ne sommes pas en mesure de répondre convenablement à vos besoins.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez notre référent handicap :

Carine Flaujac – Chargée de Formation et Référent Handicap : carine@passpassion.fr - 07 64 39 80 40

Epreuves du CAP et possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences *

Cette formation porte uniquement sur les enseignements professionnels, c'est à dire sur :

- EP1- Préparation et confection d'une production florale
- EP2- Vente, conseil et mise en valeur de l'offre Prévention santé environnement

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le référentiel dont le règlement d'examens du CAP – Fleuriste, Ministère de l'Education Nationale : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/cap_fleuriste.html

Vous vous présenterez en candidat libre à tout (forme globale) ou partie (forme progressive) des épreuves du CAP.

Si vous avez un diplôme de niveau équivalent ou supérieur, vous êtes dispensé des épreuves d'enseignements généraux (maths, français, histoire géo...).

Dans le livret d'accueil et lors des entretiens, vous aurez des conseils individualisés en fonction de votre situation et de vos projets.

Les inscriptions à l'examen sont habituellement ouvertes de mi-octobre à mi-novembre. Nous vous fournissons la procédure d'inscription, au besoin nous pourrions vous accompagner pour vous inscrire.

*Pour les référentiels (ré)enregistrés au RNCP (Répertoire National des Certifications Professionnelles), depuis le 01/01/20219, une épreuve = un bloc de compétences que vous pouvez capitaliser pour obtenir votre CAP en forme progressive.

Débouchés, suite de parcours & équivalence / passerelle

Le métier de fleuriste, en emploi direct :

- Fleuriste employé en boutique ou en grande surface
- Fleuriste artisan
- Taux d'insertion global dans l'emploi, consultez en temps réel le marché du travail sur ce métier : [cliquer ici](#)
- Taux d'insertion dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP : [cliquer ici](#)
- Taux d'obtention et trajectoires d'évolution de nos anciens stagiaires : voir document téléchargeable sur la page dédiée à la présentation de notre offre de formation « bloc de compétences CAP » sur notre site [cliquer ici](#)

Dans le tableau suivant, vous trouverez les certifications* équivalentes / passerelles (de même niveau 3) et les suites de parcours possibles (niveaux 4 et plus), cliquez sur les liens pour en savoir plus :

Niveau 3	CAP - Fleuriste https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38400/	
Niveau 4 et 5	BTM Fleuriste https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36404/ BP Fleuriste https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36005/	BM Fleuriste https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34712/

* Il s'agit des certifications inscrites au RNCP dans le même domaine que la formation que vous allez suivre

Pour aller plus loin : <https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/fleuriste>